

CONDUITE SÉCURITAIRE

D'UN VÉHICULE EN FORÊT PUBLIQUE EN OUTAOUAIS



Les enjeux

Les routes d'accès aux territoires forestiers sont empruntées par de nombreux usagers diversifiés. En forêt publique, les chemins multiusages sont des routes de graviers qui ne sont pas entretenues sur une base régulière comme ceux des réseaux de chemins sous la responsabilité des municipalités ou du Ministère Transports, Mobilité durable et Électrification des transports. Les largeurs, les surfaces de roulement, les courbes et les pentes ne sont pas standardisées et varient énormément d'un chemin à un autre et même d'une section de chemin à une autre.

Les déplacements en forêt sont donc plus à risque, à plus forte raison, lorsqu'il y a du transport de bois.

La responsabilité de la sécurité lors des déplacements en forêt relève de tous ceux qui les empruntent. Ses usagers doivent donc adopter en tout temps des comportements sécuritaires.

SAVIEZ-VOUS QUE ??

Les chemins forestiers sont des routes publiques sur lesquelles s'appliquent le *Code de la sécurité routière*.

Communication

Tous les camions de transport de bois sont munis d'une radio de type CB (Citizen Band). Elle coûte au maximum 150\$ et s'installe de façon permanente ou temporaire.

Syntonisez le canal 10 et annoncez-vous aux bornes kilométriques, aux virages serrés, aux pentes raides, aux ponts et aux passages étroits. Parlez clairement et lentement. Par exemple : « Camionnette au kilomètre 34 en descendant sur le chemin du Bois-Franc »

Toutefois, soyez vigilants. Ces appareils ne constituent pas un gage de sécurité.



Conduite et déplacement

- La limite de vitesse maximale est de 70 km/h sur les chemins de gravier. Adaptez votre vitesse en fonction de la catégorie de chemin, de son état et de l'environnement.
- Ralentissez en cas de vent violent, de pluie, de neige, de brouillard, de chemin endommagé, etc.;
- Gardez les phares allumés en tout temps et circulez à droite de la chaussée;
- Bouclez votre ceinture de sécurité;
- N'immobilisez jamais votre véhicule dans une courbe, sur un pont ou dans une pente. Optez plutôt pour l'accotement, là où le chemin est droit et bien dégagé;
- Réduisez votre vitesse au croisement d'un autre véhicule. À l'approche d'un pont, d'un passage étroit ou d'un passage à une voie, le véhicule lourd a toujours priorité. Autrement, le véhicule qui sort de la forêt a priorité;
- Ralentissez et maintenez une plus longue distance en suivant un autre véhicule lorsque la visibilité est réduite par la poussière ou la neige;
- Attention aux virages, aux pentes raides, aux passages étroits, à l'entrée et à la sortie des ponts, aux passages des camions, à la croisée des chemins, aux endroits où la visibilité est restreinte et aux arrêts obligatoires. Des branches peuvent se retrouver sur la chaussée et la végétation peut obstruer les panneaux de signalisation.

• Toute consommation d'alcool ou de drogue est interdite pour le conducteur et les passagers

Dépassement

La responsabilité de la manoeuvre de dépassement incombe à celui qui l'effectue. Assurez-vous qu'elle soit faite de façon sécuritaire.

Ralentissez lors de la rencontre d'une niveleuse. Si possible, communiquez (CB) votre présence à l'opérateur.

Conduite préventive

1. Repérez les signes vous permettant de prévoir les risques potentiels d'accident ou d'incident
2. Anticipez les situations dangereuses potentielles
3. Soyez vigilant
4. Réagissez à une situation ou à un potentiel de situation dangereuse et adaptez votre conduite
5. Lorsque possible, communiquez (CB) les situations dangereuses aux autres utilisateurs

Calendrier des travaux forestiers

Consulter le site de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO) <https://trgirto.ca/fr/calendrier-chantiers-forestiers/> pour voir le calendrier des travaux forestiers qui sont en cours ou encore prévus pour les prochaines semaines.

Références

Déplacements en forêt, 1ère Édition, CNESST, Comité paritaire de prévention du secteur forestier, 2017.

Sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages, Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais, novembre 2016.



Dépliant réalisé grâce aux fonds provenant du Programme d'aménagement durable des forêts du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.



TRGIRTO

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

SAFE DRIVING PRACTICES

ON OUTAOUAIS PUBLIC FOREST ROADS



Challenges

Forest access roads are used by a variety of vehicles. In the public forest, multiuse roads aren't maintained on a regular basis, unlike the road network that is the responsibility of municipalities or the Ministry of Transport, Urban Mobility and Electrification of Transportation of Quebec. Road widths, surfaces, grades and curves are not standardized and vary greatly from one road to another and even from one section of a road to another.

Due to variable road conditions, the risk of travelling on forest roads is increased when logging trucks are operating.

Safety is the responsibility of all road users and everyone must adopt safe driving practices.

DID YOU KNOW ??

The Highway Safety Code applies to all public roads, including those in the forest.

Communication

All logging trucks are equipped with CB (Citizen Band) radios. These radios can be purchased for \$150 or less and installed on a temporary or permanent basis.

Tune to channel 10 and announce your presence at kilometer markers, tight turns, steep hills, bridges and other narrow points on the road. Speak clearly and slowly. For example: "Pick-up truck at kilometer 34 coming down the Bois-Franc Road."

But be careful. CB radios do not guarantee your safety.



Driving

- The maximum speed limit is 70 km/h on gravel roads. Adapt your speed according to the type and condition of the road, as well as to your surroundings;
- Slow down in high winds, rain, snow, fog, on damaged roads, etc.;
- Keep your headlights on at all times and keep to the right of the road;
- Wear your seatbelt;
- Never stop on a curve, bridge or slope. Instead, choose the shoulder of the road on a straight, clear stretch;
- Reduce speed when there is an oncoming vehicle. At bridges, narrow or one-lane sections of the road, heavy trucks have the right of way. Otherwise, the vehicle coming out of the forest has right of way;
- When visibility is reduced due to dust or weather conditions, slow down and leave more room when following another vehicle;
- Watch out at curves, steep grades, narrow points, bridge entrances and exits, truck crossings, intersections, areas where visibility is limited and at stop signs. Also be aware that there may be branches on the road and that vegetation may hide road signs;

Use of drugs or alcohol is forbidden for both drivers and passengers.

Passing

The driver of the passing vehicle is responsible for ensuring the safety of his action.

Slow down when you meet a grader. If possible, indicate your presence (CB) to the grader operator.

Defensive Driving

1. Watch for signs that will help you look out for potential accident or incident risks
2. Anticipate possible dangers
3. Exercise caution
4. React to present or possible dangers and adapt your driving accordingly
5. When possible, inform other road users of dangers

Calendar of forestry operations

Consult the website of the Outaouais Regional Integrated Resource and Land Management Table (TRGIRTO) <http://trgirto.ca/en/calendar-of-forestry-operations/> to see the calendar of current and upcoming forestry operations.

References

Déplacements en forêt, 1ère Édition, CNESST, Comité paritaire de prévention du secteur forestier, 2017.

Sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages, Table régionale de gestion intégré des ressources et du territoire de l'Outaouais, novembre 2016.



TRGIRTO
www.trgirto.ca

Québec



TRGIRTO | Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

The production of this pamphlet was made possible through funding from the Sustainable Forest Management Program of the Ministry of Forests, Wildlife and Parks.